



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE MINI-FLAG



Samedi, 11 juin 2011

École Secondaire Antoine-Brossard,
Brossard

Informations générales

- DATE :** Samedi le 11 juin 2011
Arrivée des équipes : 8h30
Début des parties : 9h00
- LIEU :** École Secondaire Antoine-Brossard
(Sur le terrain synthétique – Accès par la rue Nathès)

Brossard
- Coût :** 125 \$ par équipe
- Catégorie :** **Mixte**
1 fille sur le jeu en tout temps sur la **ligne offensive;**
1 fille sur le jeu en tout temps sur la **ligne défensive;**
- Responsable :** Guillaume Duhamel
Coordonnateur des activités – secteur primaire
RSEQ Montérégie
Tel : (450) 463-4055 poste 106
Fax : (450) 463-4229
Site web : www.arser.qc.ca
@ : guillaume_duhamel@csmv.qc.ca

Compléter les formulaires ci-joints avant **le vendredi, 27 mai 2011**

Le RSEQ Montérégie vous enverra la facturation par la poste après l'événement.

Informations importantes

- La réglementation officielle se retrouve sur le site internet du RSEQ Montérégie au www.arser.qc.ca
- Veuillez noter qu'à des fins de sécurité, le protecteur buccal sera obligatoire;
- Seul les « flags » de tissu seront acceptés.
 - Flag en tissu mesurant 2" x 14" de couleur, porté à l'extérieur de la culotte et 2" x 8" blanc porté à l'intérieur de la culotte. En vente au RSEQ Montérégie;
- Chaque équipe devra prévoir leur trousse de premiers soins. De la glace sera tout de même disponible;
- Les matchs seront d'une durée de 2 périodes de 20 minutes;
- L'arbitrage sera assumé par des athlètes de flag du niveau secondaire et collégial. S'il y a certaines décisions des arbitres dont vous n'acceptez pas et que vous désirez des précisions, vous devez partager vos points de vue et mécontentements au comité organisateur et au coordonnateur du championnat;
- Veuillez aviser les parents qu'aucune cigarette ne sera tolérée sur le terrain synthétique;
- Puisque les jeunes n'ont pas souvent la chance de faire des tournois nous tenterons de maximiser le nombre de match;